

Conseil d'Administration LIFB – Procès-verbal Réunion du 14 Février 2023 en visioconférence Adopté à la majorité le 19/04/2023

Présents: Hugo ANEST, Valérie CONTOZ, Maurice PAQUET, Arnold AKPLOGAN (départ: 21h10), Didier JACQUEMIN, Jonathan CASSIER, Marie-Jeanne BOULANGER, Adèle RABY, Mathieu THOMAS, Brigitte VINCENT, Olga PETROVA, Matthieu SOUCHOIS (départ : 21h30), Paul ADAM.

Excusée: Sonia KACED - Absent: Frédéric TORES

Invités: Yohan PENEL (Président FFBaD) et Eric SALANOUBAT (DG FFBaD) jusqu'à 20h35 (présentation du projet Fit'minton) - Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV du CA du 16-11-2022 (vote n°1)
- Vie statutaire
 - Présentation du projet fédéral fit'minton (vote n°2)
 - o Assemblée Générale du 17-12-2022
 - Date et ordre du jour prévisionnel de la prochaine AG
 - Proposition de nouvel organigramme du bureau et du CA (votes n°3 et
 - o Vie des commissions : nouvelle organisation de la CSR et création de la commission histoire et culture du badminton francilien (votes n°5 et 6)
 - Saisine de la commission disciplinaire régionale à l'encontre de **Championnet Sports**
- Vie sportive:
 - Dates des prochaines compétitions régionales
 - o Finale Top12, compétition parabad
 - Vie du pôle espoir (+ projet parabadminton M. LEFORT)
- Questions diverses et d'actualité :
 - o Evolution des RH Lique en 2023
 - o Point sur les licences et objectif 200.000 licenciés
 - o Campagne mérites fédéraux 2023 (et autres récompenses CROSIF)
 - Clôture financière (et valorisation du bénévolat)
 - o Siège de la LIFB

contact@lifb.org www.lifb.org

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE BADMINTON

Siret: 34772637400049



Préambule : M. SOUCHOIS pose la question de la convocation au CA de ce soir : celle-ci n'a pas été envoyée par le Président comme le précise nos statuts (article 12), les votes sont-ils sécurisés ? Il ne souhaite pour autant formuler aucun recours sur les décisions qui seront prises lors de cette séance. Néanmoins, et à ce titre, il ne prendra part à aucun vote.

1. PV de réunion du CA du 16-11-2022

Vote n°1: proposition de validation du PV de CA du 16 novembre 2022

□ POUR: 13/ CONTRE: 0/ Abstention: 0

□ <u>Décision</u>: Adoptée à l'unanimité

2. Vie statutaire

a- Présentation du projet fédéral fit'minton

Y. PENEL et E. SALANOUBAT sont invités pour exposer le projet fédéral de développement du fit'minton. La prégnance des enjeux sociétaux (30mn d'activité sportive quotidienne pour les scolaires, lutte contre la sédentarité en lien avec les entreprises...) renforce le rôle à jouer de cette discipline dans le développement financier de la FFBaD. Pour ce faire, la FFBaD souhaite obtenir la cession à titre gratuit de la marque fit'minton.

Questions posées à Y. PENEL / E. SALANOUBAT :

- Forme de la cession ? totale et gratuite
- Conditions d'utilisation une fois la cession actée : gratuite pour les clubs affiliés, payante pour toutes les autres structures (entreprises, chaînes de fitness).

Hugo ANEST et les élus alors en place lors de la création du fit'minton précisent que l'activité avait bien fonctionné pendant 2-3 saisons mais que nous n'avons plus les moyens humains et de temps pour l'animer à nouveau.

Discussions internes CA: plusieurs membres souhaitent que la cession de ces droits ne soit pas totalement gratuite. Si la marque ne vaut « rien » d'un point de vue financier, la LIFB y a investi du temps et des moyens. Ainsi, il est à envisager la possibilité, limitée dans le temps, d'un accès préférentiel pour les clubs franciliens aux formations fit'minton proposées dans le catalogue Formabad.

Réponse à apporter à la FFBaD : le CA est favorable à des échanges autour de la cession de cette marque. Néanmoins, celui-ci ne se positionnera que sur la base d'une proposition circonstanciée du contrat de cession comprenant la nature des contreparties.

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A

Le 31 décembre 2012



b- Assemblée Générale du 17-12-2022

Le lieu (Novotel Porte d'Orléans) s'est révélé parfait en termes de rapport qualité / prix, d'accueil, taille et aménagement des salles, emplacement géographique. Il est néanmoins regrettable que :

- Tous les comités n'arrivent pas à compléter leur liste de délégués
- Les délégués élus ne se mobilisent pas davantage pour participer à ces moments statutaires même si le calendrier de cette AG n'est pas propice à une participation massive (proximité des congés de Noël et d'éventuels événements).

c- Prochaine Assemblée Générale

La prochaine AG se déroulera comme convenu le mercredi 31-05-2023 avec certainement 2 temps :

- <u>Une AG extraordinaire</u> ouvrira ce moment statutaire (toilettage des statuts non modifiés depuis décembre 2013) en attendant l'application de nouveaux statuts fédéraux induits par la nouvelle Loi n°2022-296 du 02-03-2022 et qui aura des conséquences sur la représentativité lors des AG et la gouvernance des organes fédéraux (2 mandats maximum).
- <u>Une AG ordinaire</u> permettant de valider les comptes de l'exercice 2022 (en cours de clôture) et un appel à candidature complémentaire au CA

d- Proposition de nouvel organigramme du bureau de la LIFB

Bureau LIFB		CA LIFB	
Président	Hugo ANEST	Administrateur	Matthieu
			SOUCHOIS
VP en charge des	Adèle RABY	Administrateur	Mathieu THOMAS
opérations sportives			
VP en charge de l'accès	Paul ADAM	Administrateur	Olga PETROVA
haut-niveau			
VP en charge de la	Marie-Jeanne	Administrateur	Didier JACQUEMIN
formation	BOULANGER		
VP en charge de la	Corentin XOUAL	Administrateur	Jonathan CASSIER
diversité des pratiques			JUHALHAH CASSIER
VP en charge de la	Sonia KACED	Administrateur	Valérie CONTOZ
diversité des pratiques			
Trésorier	Maurice PAQUET	Administrateur	Arnold AKPLOGAN
Secrétaire générale	Brigitte VINCENT		

En vert : nouvelles nominations soumises au CA

Le 31 décembre 2012



Vote n°2: proposition de nouvelle composition du bureau de la LIFB

□ POUR: 8/ CONTRE: 1/ Abstentions: 3

□ <u>Décision : Adoptée à la majorité</u>

Par ailleurs, et à l'instar du processus de radiation entamé à l'encontre d'**Arnaud DUMONT** (rappel et proposition d'échange puis à défaut proposition de radiation en CA), **Hugo ANEST** propose de mettre au vote la radiation de **Frédéric TORES** comme membre du Conseil d'Administration (et comme membre du bureau de fait) pour succession d'absences non justifiées.

Vote n°3: radiation de Frédéric TORES du CA de la LIFB

□ POUR: 8/ CONTRE: 0/ Abstentions: 4

□ <u>Décision : Adoptée à la majorité</u>

e- <u>Vie des commissions</u>

La CSR (vie sportive) a intégré un nouveau membre en charge des compétitions jeunes : **Frédéric LE CALVEZ.**

La composition (et rôle de chacun) est désormais la suivante :

Responsable : Adèle RABY

- Suivi des ICR et compétitions seniors / vétérans : Jonathan CASSIER

Suivi des compétitions jeunes : Frédéric LE CALVEZ

Lien avec la CLOT et autorisations de tournoi : Bruno SKLER

- Salariés : Inès DIBILDOX et Hervé GOULIN

Vote n°4: Validation de la nouvelle composition de la CSR

□ POUR: 10/ CONTRE: 0/ Abstentions: 2

□ Décision : Adoptée à la majorité

Hugo ANEST propose également la création d'une commission « histoire et culture du badminton francilien » dont la responsabilité est confiée à **Héléne BUSSOLINO** et **Hervé SOUILLARD** (et le suivi opérationnel à **Amélie JEANPIERRE** et **Brigitte VINCENT**). Cette commission pourra se renforcer dans l'optique autour du sujet du 50ème anniversaire de la LIFB.

Vote n°5: Création d'une commission histoire et culture du badminton francilien

□ POUR: 12/ CONTRE: 0/ Abstentions: 0

Décision : Adoptée à l'unanimité

Ligue de la Fédération Française de Badminton

Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012



f- Saisine de la Commission Disciplinaire Régionale (CDR)

Dans la continuité des échanges sur le sujet lors du CA du 16-11-2022, la procédure d'alerte a été lancée à l'encontre de Championnet Sports pour absence de prise de licences des adhérents (à peine 15%). Le club avait déjà été averti de ses obligations en la matière et a reçu cette dernière information de lancement d'une procédure d'alerte avant saisine de la CDR. La situation n'ayant pas évolué, le bureau de la LIFB, réuni le 11-01 a validé la saisine de la CDR formalisée le 31-01. Les éléments du dossier ont été transmis à **Alec ERAUD**, Responsable de la commission, cette dernière ayant désormais 10 semaines pour se réunir et rendre ses conclusions (avant le 11-04-2023).

3. Vie sportive

- a- Dates des prochaines compétitions
 - Championnat Régional Jeunes : 4 et 5-03-2023 à MANTES-LA-JOLIE (78 – Organisation CBS)
 - o TLJ3: 25 et 26-03-2023 (lieu non défini)
 - o CRJ3: 8 et 9-04-2023 (lieu non défini)
 - o Phases finales ICR: 15 et 16-04-2023 (lieu non défini)
 - Championnat Régional Seniors : 13 et 14-05-2023 à SAINT-MAUR (94 Organisation VGA-STELLA SAINT-MAUR)
 - o Intercomités: 17 et 18-06-2023 à L'HAY-LES-ROSES (94- à confirmer)

b- Finale TOP12 (Élancourt)

Élancourt accueillera les 5 et 6-05-2023 les finales du TOP12 :

- o ½ finales le vendredi 05-05
- Finales le samedi 06-06

La Ligue est en lien avec le club organisateur pour l'accompagner dans différentes démarches : recrutement de bénévoles, communication de l'événement et éventuellement suivi des subventionnements.

Par ailleurs, une étape du Bad'Tour pourrait être organisée en marge de cette manifestation dans le parc autour du Palais des Sports.

c- Compétition parabadminton 2024

La forme de cette compétition n'est pas définie à ce jour (tournoi, accueil d'une compétition nationale ou internationale). Des contacts ont été noués avec le club IMBC92, la ville d'Issy-les-Moulineaux possédant de magnifiques installations susceptibles d'accueillir ce type de rencontre.

Des échanges doivent avoir lieu avec le club pour valider cette option.

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012



d- Vie du pôle espoir et athlètes parabadminton

Paul ADAM fait le point sur la vie du pôle espoir (périodes d'entrées / sorties). Il est à noter, en sus d'E. GOULIN parti du CREPS pour raisons familiales, 2 autres joueuses pourraient intégrer le pôle France relève. Combinées aux sorties traditionnelles, 5 à 6 joueurs et joueuses pourraient entrer au pôle espoir en 2023-2024. Par ailleurs et pour la 1ère fois, tous les joueurs du pôle sont listés et tous sont licenciés dans un club avenir (sauf 1 dans un club tremplin), ce qui valide la stratégie développée autour des clubs labellisés.

La convention avec la FFBaD formalise désormais l'accueil d'une cellule de performance parabadminton (**M. THOMAS, M. LEFORT**). Maud était déjà présente au pôle en tant qu'athlète valide mais vient d'être classifiée. Ses 1ers résultats permettent d'espérer jusqu'à une médaille olympique. La période de qualification aux JOP2024 a débuté et s'étirera jusqu'au 31-03-2024. Cf également le point ci-dessus et le possible accueil d'une compétition parabadminton en 2024.

4. Questions diverses et d'actualité

a- Évolution des ressources humaines de la LIFB

Comme évoqué lors des discussions budgétaires en fin d'année 2022, de nombreuses évolutions sont à prévoir en 2023 dans la composition de l'équipe salariée :

- Recrutement finalisé d'une chargée de mission JOP2024 (profil badiste, reconversion professionnelle): Hélène TERRASSE
- Recrutement de 2 stagiaires (en lien avec nos obligations contractuelles avec le Conseil Régional) dans les secteurs de la communication (préparation du 50^{ème} anniversaire de la LIFB) et Diversité des pratiques (Bad'Tour en particulier).
- Passage au groupe 7 de G. DEVANLAY (évolution conventionnelle) et passage à 100% sur le secteur DVP (été 2023),
- Départ de F. DOR au 31-05-2023 en lien avec la reprise du DEJEPS par la FFBaD
- Recrutement d'un-e- chargé-e- de mission formations (formations fédérales + CQP) suite aux départs de F. DOR et S. SLIMANI échéance juin 2023

b- Récompenses fédérales et CROSIF

Comme chaque année la campagne des mérites fédéraux FFBaD est ouverte jusqu'au 28-02 ainsi que différentes campagnes locales (femmes en or, jeunes officiels, médailles jeunesse et sport).





c- Point sur les licences à date

Comités	Licences au 14-02-2020	Licences au 14-02-2022	Licences au 14-02-2023	Variation (par rapport à la saison 2019-2020)
75	4.200	4.126	4.561	+8,6%
77	5.357	4.753	5.324	-0,6%
78	5.520	5.122	5.853	+6%
91	5.159	4.659	5.118	-0,8%
92	5.431	5.078	5.749	+5,8%
93	2.346	2.263	2.458	+4,8%
94	4.039	3.756	4.064	+0,6%
95	3.425	3.130	3.390	-1%
TOTAL	35.486	32.892	36.521	+2,9%

d- Siège de la LIFB

Le bail de notre siège actuel arrive à échéance le 14-10-2023 et plusieurs problématiques se posent :

- o Les propriétaires souhaitent le mettre en vente
- La maison régionale des sports (qui nous hébergerait à l'avenir) ne devrait pas voir le jour avant la fin 2024
- Plusieurs options sont possibles :
 - Achat du siège actuel (estimation à 740K€ mais prix de vente non fixé en fonction des travaux de rénovation faits ou restants à faire) pour mise en location lors de notre départ en 2025
 - Occupation temporaire dans des tiers lieux
 - Bail précaire de 1 ou 2 ans dans un autre local

La décision d'achat si elle se finalise ne pourra être validée que par une AG extraordinaire.

e- Clôture comptable

Comme convenu, notre clôture sera finalisée fin mars (passage des experts-comptables le 10-03 et de la Commissaire aux comptes le 31-03). Les documents de synthèse seront prêts pour le CA du 19-04.

Il est souhaitable que chaque élu complète son tableau de valorisation du bénévolat (obligation de parution en annexe de nos comptes).

Fin de la réunion : 22h30





Prochaine réunion de CA: 19 avril 2023 (en présentiel)

Le Président de la LIFB Hugo ANEST La Secrétaire Générale adjointe Brigitte VINCENT

Ligue de la Fédération Française de Badminton Habilitée par arrêté

ministériel n°SPOV1243663A Le 31 décembre 2012